



Monsieur Marc PAPINUTTI
Président de la Commission nationale
du débat public

A Paris, le 26 février 2024

Objet : Projet Agrist'Hauts de France à Escaudœuvres (59) – Demande de désignation d'un garant

Monsieur le Président,

Le groupe belge Agristo porte un projet de création d'une usine de production de produits surgelés à base de pommes de terre sur le site de l'ancienne sucrerie TEREOS à Escaudœuvres dans le département du Nord (59) dans les Hauts-de-France.

Intitulé « Agrist'Hauts de France », ce projet permettrait la création d'une usine de production française, visant à produire 300 000 tonnes de produits surgelés à base de pommes de terre par an à terme.

Au travers de son implantation en lieu et place de l'ancienne sucrerie exploitée par TEREOS, fermée en mars 2023 et qui a conduit à la suppression de 120 emplois, le projet Agrist'Hauts de France porte également une importante ambition de revitalisation économique du territoire avec la création prévisionnelle de 225 emplois au démarrage de l'usine et jusqu'à 350 emplois à terme.

Au regard des échanges avec les services de l'État et de son ambition en matière d'ancrage de son projet au sein du territoire d'implantation, Agristo souhaite organiser une concertation préalable permettant d'informer sur le projet, d'en débattre avec les habitants et acteurs du territoire et d'étudier les axes éventuels de son amélioration.

Par le présent courrier, nous avons l'honneur de vous solliciter au titre de l'article L.121-17 afin qu'un garant de la concertation puisse être désigné par la Commission nationale du débat public pour accompagner la démarche.

Pour information, le montant prévisionnel de l'investissement est de 280 millions d'euros et le projet fera bien l'objet d'une évaluation environnementale.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes sincères salutations.

Ward CLAERBOUT
Responsable du projet Agrist'Hauts de France